Les langues officielles—Loi

Scott (Hamilton-Wentworth)	Tardif (Charlesbourg)	White Wilson
Scowen	Tobin	(Etobicoke
Shields	Tremblay	Centre)
Skelly	(Québec-Est)	Young-144
Sparrow	Van De Walle	
Speyer	Vézina	
Tardif	Warner	
(D:-b W/-16-)	117.	

• (1920)

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 2A.

(La motion nº 2A, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote nº 425)

POUR

Députés

Corbett Kindy McKenzie

Stewart Vankoughnet—5

Clifford

Collins

Comeau

Cochrane

CONTRE

Députés

Althouse Andre Beatty Benjamin Blackburn (Brant) Blaikie Blais Blais-Grenier Blouin Bosley Bouchard (Roberval) Boyer Brightwell Broadbent Browes Caccia Cadieux Caldwell Cardiff Champagne (Saint-Hyacinthe-Bagot) Champagne (Champlain) Charest

(Brandon-Souris)

Cook Cooper Cossitt Crosbie (St. John's West) Darling de Cotret de Jong Dewar Dorin Duplessis Edwards Epp (Thunder Bay-Nipigon) Epp (Provencher) Fennell Ferland Fontaine Foster Fretz Friesen Fulton Gagliano

Garneau Gauthier Gérin Girard Grav (Bonaventure-Îles-dela-Madeleine) Gray (Windsor West) Grisé Guilbault (Saint-Jacques) Guilbault (Drummond) Gurbin Hamelin Harris Hawkes Heap Hicks Hnatyshyn Holtmann Hovdebo Howie Hudon Isabelle Jacques Jewett

Johnson (Bonavista-Trinity-Conception) Joncas **Jourdenais** Kaplan Keeper Kelleher Kempling King Landry Langdon Lavton Leblanc Lesick Lewis Lopez MacDonald (Kingston and the Islands) MacDougall (Timiskaming) MacLellan Mailly Malépart Manly Marin

Masse Mayer McCurdy McDermid McDougall (St. Paul's) McLaughlin McLean Mitchell Moore Mulroney Murphy Nystrom Oberle Oostrom Orlikow Parry Penner Pennock Pépin Prud'homme Reid Riis Robichaud Rodriguez

Martin

Rossi St. Germain Scott (Hamilton-Wentworth) Shields Skelly Sparrow Speyer Stevens (Richmond-Wolfe) Tardif (Charlesbourg) Tobin Tremblay (Québec-Est) Van De Walle Vézina Waddell Warner Weiner White Wilson (Etobicoke Centre) Young-144

• (1930)

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

M. Gray (Windsor-Ouest: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je propose, avec le consentement de la Chambre, que le dernier scrutin s'applique aux motions qui restent, pour autant que le nom des députés qui votent et la façon dont ils votent soient indiqués séparément pour chaque motion.

M. le Président: La Chambre a entendu la suggestion. Estelle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je trouve que c'est une très bonne suggestion, sauf que certains députés qui n'ont pas voté voudraient peut-être que leur nom soit ajouté ou retranché des listes.

M. le Président: La Chambre a entendu la suggestion. Je suppose qu'on est d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Par conséquent, je déclare la motion

M. Corbett: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Mes opinions diffèrent sur plusieurs de ces motions. Je ne suis pas disposé à ce que l'on isncrive automatiquement la même chose pour le vote en cours que pour le vote précédent.